



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18042>

Département(s) de publication : **20B**

Annonce n° **24-18042**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ODARC - Etablissement public à caractère industriel et commercial

Correspondant : MME BIANCHINI Marie-Pierre, Directrice par intérim

Adresse : Avenue Paul Giacobbi, B.P. 618 20601 BASTIA

Coordonnées :

Téléphone : 0495309530

Télécopieur : 0495338605

Courriel : marches-publics@odarc.fr

Adresse internet : <http://www.odarc.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Prestations de nettoyage des locaux, de la vitrerie ainsi que la fourniture des consommables sanitaires et d'évacuation des déchets pour les antennes de l'ODARC

Lieu d'exécution : 20215 VESCOVATO 20220 ILE ROUSSE, 20251 ALTIANI

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 56800.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. La description des prestations attendues et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 55%
- Prix : 45%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 002/FCS /24

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRM02 Valeur estimée hors TVA : 56 800,00 euro(s) Lot 01 - Entretien périodique des locaux de l'antenne de VESCOVATO Lot 02 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ILE-ROUSSE Lot 03 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ALTIANI Reconductions : OUI Nombre de reconductions éventuelles : 1 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Le financement est effectué sur les fonds propres de l'ODARC. Le mode de règlement choisi est le paiement par mandat administratif. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano 20407 Bastia Tél : 0495328866 Fax : 0495323855 Mel : greffe.ta-bastia@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges relatif aux marchés publics, secrétariat du comité, place Félix Baret, CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460 Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre. - Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - Entretien périodique des locaux de l'antenne de VESCOVATO Entretien périodique des locaux de l'antenne de VESCOVATO Montant HT maximum du lot pour la durée totale du contrat : 16 800,00 Euro(s) H.T
- **Lot(s) 02** - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ILE-ROUSSE Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ILE-ROUSSE
Montant HT maximum du lot pour la durée totale du contrat : 4 000,00 Euro(s) H.T
- **Lot(s) 03** - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ALTIANI Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ALTIANI
Montant HT maximum du lot pour la durée totale du contrat : 36 000,00 Euro(s) H.T

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2024